

Réf: Dossier N° : 55038

## AVIS DE CONSTITUTION

**SOCIETE « ABSOLU COTE D'IVOIRE » en abrégé «ABSOLU-CI »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON, CITE NOVALIM, 25  
BPN 703 ABJ 25**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination:** « ABSOLU COTE D'IVOIRE » en abrégé «ABSOLU-CI ».

**Objet:** Transport- Logistique, Commerce Générale, Location Diverse, Construction, Prestations Diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social:** 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social:** ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON, CITE NOVALIM, 25 BPN 703 ABJ 25

**GERANT:** Monsieur KOUAKOU IBRAHIME OUATTARA.

**RCCM:** n°CI-ABJ-2018-B-25826 du 02/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

**Durée:** 99 ans

**Dépôt au greffe:** n°23227 du 02/10/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

